

*Samedi 2* 10h-11h30 COLLERET Permanence au presbytère.  
10h COUSOLRE Baptême de Lucas CHEVALLIER.

18h COLLERET Messe pour Amélie Hénaut-Bataille, René Hénaut et les déf. des fam. Hénaut-Lelong ; Fam. Sainthuile-Lejuste. Liliane Delannoy et pour des malades.

*Dimanche 3 - 27<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire* 1<sup>ère</sup> quête: Pour les Séminaires /2<sup>ème</sup> quête : Pour la Paroisse.

10h30 BOUSIGNIES Messe.

*Lundi 4 Temps Ordinaire.*

*Mardi 5* 9h BOUSIGNIES Messe.  
10h30 CERFONTAINE Funérailles de Catherine LEPROHON.

*Mercredi 6* 10h-11h30 COLLERET Permanence au presbytère.  
9h30 COLLERET A la maison paroissiale. messe.

*Jeudi 7* 17h OSTERGNIES Adoration et messe.

*Vendredi 8 Temps Ordinaire.*

*Samedi 9* 10h-11h30 COLLERET Permanence au presbytère.  
10h COUSOLRE Baptêmes de Clément BASTIN et Noé DELLEAUX.

18h COLLERET Messe.

*Dimanche 10 - 28<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire* 1<sup>ère</sup> quête: Pour la Paroisse /2<sup>ème</sup> quête : Education de la foi.

10h30 COUSOLRE Messe. Noces d'or de Mr & Mme BRYNART Christian et Mr & Mme LECOCQ Jean-René.  
Noces de Diamant de Mr & Mme DELEPINE Guy et Mr & Mme BRASSELET Alexis.



# Évangile de Jésus Christ selon saint Marc (10, 2-16)

Lecture brève: Marc 10, 2-12

«Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas!»

En ce temps-là, des pharisiens abordèrent Jésus et, pour le mettre à l'épreuve, ils lui demandaient : « Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? » Jésus leur répondit : « Que vous a prescrit Moïse ? » Ils lui dirent : « Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de répudiation. » Jésus répliqua : « C'est en raison de la dureté de vos cœurs qu'il a formulé pour vous cette règle. Mais, au commencement de la création, Dieu les fit homme et femme. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! » De retour à la maison, les disciples l'interrogeaient de nouveau sur cette question. Il leur déclara : « Celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre devient adultère envers elle. Si une femme qui a renvoyé son mari en épouse un autre, elle devient adultère. » *Fin de la lecture brève* — Des gens présentaient à Jésus des enfants pour qu'il pose la main sur eux; mais les disciples les écartèrent vivement. Voyant cela, Jésus se fâcha et leur dit : « Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. Amen, je vous le dis : celui qui n'accueille pas le royaume de Dieu à la manière d'un enfant n'y entrera pas. » Il les embrassait et les bénissait en leur imposant les mains.

## Psaume 127 (128)

Que le Seigneur nous bénisse tous les jours de notre vie!

♩ = 50

Que le Sei - gneur nous bé - nis - se  
tous les jours de no - tre vie !

*prière universelle*

A - vec Ma - rie ta mè - re, nous te sup - pli - ons.

A NOTER : Messes de la TOUSSAINT :

Samedi 30 octobre : 18h COLLERET : messe pour Colleret et Quiévelon avec recommandations

Dimanche 31 octobre : 10h30 FERRIERE : messe pour Ferrière et Cerfontaine avec recommandations

Lundi 1<sup>er</sup> novembre : 10h30 COUSOLRE : messe pour Cousolre et Bousignies avec recommandations

Mardi 2 novembre : 18h AIBES : messe pour les défunts de l'année pour les 7 villages et recommandations pour Aibes.